

RÉGION  VERTE  
L'ÉCOLOGIE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Déclarée à la sous-préfecture de Grasse sous le N° 6-128x84 le 26.12.1983 modifié le 19.1.2016 sous le N°W061005943  
Agrément délivré le 01.12.1992 renouvelé par arrêté préfectoral des A.M du 17.06.2014  
Mail : denis.perrimond@orange.fr

Cannes le 4 janvier 2017

A SNCF réseau Mission ligne nouvelle Provence Côte d'Azur

Madame Monsieur

Notre association réitère et confirme sa position concernant les projets de ligne nouvelle et de gares pour accueillir les TGV dans les Alpes Maritimes.

Nous considérons les tracés et les trois projets de gare à Sophia Antipolis comme une erreur grave d'appréciation ces sites ne feront que déstabiliser le moyen Pays des Alpes Maritimes et n'apporteront aucun avantage à la population du département. Nous émettons donc les plus grandes réserves quant à ces projets.

- ✓ Ces projets ne tiennent pas compte de l'avis négatif des maires de Biot et Valbonne.
- ✓ Ces projets ne tiennent pas compte de l'avis négatif des habitants et des nombreuses associations de défense qui se sont créées contre les tracés et implantations.
- ✓ La future gare SNCF de Sophia quelque soit le projet retenu implique des transits d'usagers sur des axes routiers déjà saturés et augmente les risques d'accidents.
- ✓ Les travaux engagés vont avoir un impact environnemental et écologique en raison du transport des déblais, de la poussière engendrée, de l'impact carbone des camions et excavateurs sur: la population, la faune et la flore.
- ✓ Les terrains prévus pour le tracé des lignes sont situés dans une zone sismique. De plus les travaux vont bouleverser le sous sol fragile avec des risques d'effondrements pour les constructions situées sur le tracé.
- ✓ Les sites traversés par la ligne nouvelle vont traverser un réseau hydrographique dense avec des vallons sensibles, des nappes phréatiques et des rivières souterraines dont les tracés seront impactés avec des risques géologiques majeurs : inondations lors des fortes pluies effondrements comme l'on en a connu sur le tracé de l'A8, ou des résurgences à des endroits improbables.
- ✓ Les terrains nécessaires pour la réalisation des projets sont à acquérir par la SNCF les travaux en tunnel représentent un coût très lourd comparé à ce que font nos voisins italiens à des coûts nettement moindres, d'où une réflexion à mener en hauts lieux.

Par contre notre association est favorable a un projet qui n'est pas vraiment étudié par la SNCF, celui de la ligne historique littorale Cannes Nice reliant au plus court les deux grands bassins de population du 06 et les deux gares les plus fréquentées par la clientèle du département.

Le projet de deux gares Nice et Cannes la Bocca reliées par la création d'une troisième voie littorale a l'assentiment de la population, de l'ensemble des Maires du département et des associations environnementales dont la notre. Il comporte de multiples avantages tant au niveau des coûts que de l'environnement.

- ✓ A Cannes la Bocca, la SNCF dispose de plusieurs dizaines d'hectares qui lui appartiennent depuis 1860 et lui permettraient de réaliser la gare TGV et les parkings en centre ville.
- ✓ La future gare dispose déjà des infrastructures de déplacements pour les usagers : par la route avec un accès par une sortie de l'A8 et le projet d'une nouvelle bretelle étudiée par ESCOTA encore plus proche du centre gare, elle est reliée par un circuit maillant de bus en site propre connecté à toutes les communes du département, par le rail avec une liaison TER avec toutes les communes littorales et Grasse qui représentent plus de 90% de la population du 06, par air avec l'aéroport d'affaires de Cannes Mandelieu situé à moins d'un Km de la gare de la Bocca et qui est le deuxième aéroport d'affaires de France.
- ✓ Le coût de réalisation du projet gare de Cannes la Bocca est le moins contraignant pour l'environnement, et le plus économique, une grande partie des terrains sont déjà la propriété de la SNCF.
- ✓ L'impact carbone causé par les usagers du TGV pour se rendre à la gare est le moindre du fait de l'infrastructure existante de transports en commun pour desservir le site.
- ✓ Les habitants de la Bocca et leurs élus, les commerçants et leur président, les industriels sont très majoritairement favorables à l'implantation de la gare qui va redynamiser le cœur de ce faubourg de Cannes et générer de la richesse et de l'emploi.
- ✓ Tous les maires de l'arrondissement de Cannes Grasse sont unanimes et favorables à ce projet défendu en particulier M David Lisnard Maire de Cannes.
- ✓ La ligne entre Cannes et Nice est bien le trajet le plus opportun pour la ligne nouvelle à contrario du détour par Sophia Antipolis zone peu peuplée, difficile d'accès même pour les habitants d'Antibes.
- ✓ La gare située à l'Ouest de Nice représentera des avantages similaires à ceux d'une gare à Cannes : desserte par la route par l'A8, liaison avec Digne, liaison par tramway et par bus, liaison par rail vers Monaco et l'Italie avec la future connexion au TGV italien. Elle s'intégrera dans un pole multimodal avec la proximité du plus grand aéroport international de Provence

Avec l'expression de notre considération distinguée

Denis Perrimond Président

